



Etre Tuteur

C'est accompagner 5 élèves pendant leurs deux premières années à l'Ecole, dans le cadre d'entretiens individuels de tutorat.

C'est proposer une relation humaine individualisée permettant de prendre du recul et de bénéficier d'éclairages issus de l'expérience.

C'est écouter l'élève ingénieur et l'aider à

- **se questionner**, à **prendre du recul**, pour lui permettre de se poser les questions importantes aux moments clefs de sa formation, l'inciter à effectuer des bilans,
- **identifier ses motivations, ses envies**, lui permettant ainsi **d'élaborer son projet de formation et son projet professionnel**, et aussi à choisir entre les nombreuses possibilités (électifs, projets, stage, validation internationale...) qui lui sont proposées durant sa scolarité,
- comprendre la finalité de l'enseignement proposé à l'Ecole Centrale Paris
- **se projeter vers l'avenir**

Le tuteur peut également :

- l'aider à l'**organisation** de son temps, l'inciter à sortir de la vie purement scolaire.
- **le conseiller**, par exemple en cas de difficulté,
- **témoigner** sur le monde professionnel et les métiers d'ingénieur, éventuellement l'aider à trouver des contacts, l'inciter à utiliser des réseaux.
- **et éventuellement, détecter les situations difficiles** éventuelles, académiques ou autres

C'est une manière d'être acteur du Projet Educatif Centralien

* *
*

Les élèves sont, pour les activités destinées à les aider dans leur construction personnelle et à leur fournir certains apports méthodologiques (communication, management,...), répartis en « ateliers d'acquisition du leadership et de découverte des métiers d'ingénieur », chacun de ces ateliers (qui regroupe 40 élèves environ) étant animé par un responsable assisté d'une petite équipe, et étant lui-même décomposé en sous-groupes de 5 élèves environ.

Un tuteur a en charge le suivi individuel des élèves de l'un de ces sous groupes¹.

Le tuteur crée un climat de confiance basé sur des relations adulte / adulte ; il n'est ni un juge, ni un guide, encore moins "un copain". Son attitude vise à permettre à l'élève ingénieur de développer son autonomie, de le faire devenir acteur de son avenir.

Le tuteur n'est pas "un relais de la Direction des Etudes" ; ce n'est pas lui qui est chargé en premier rang d'expliquer le fonctionnement du cursus à l'ECP.

¹ Chacun de ces sous-groupes a par ailleurs, à conduire un projet dans le cadre d' un « enjeu » (6 enjeux: énergie, environnement, santé et biotechnologies, aménagement du territoire et transports, information et connaissance, économie- finance).

Si vous décidez d'être tuteur

Vous serez accueillis le 21 septembre 2009 (18h).

Vous recevrez alors les informations nécessaires à la conduite du tutorat (en particulier les informations portant sur le projet pédagogique de l'Ecole). Ce sera l'occasion d'un premier contact avec l'animateur de l'Atelier de vos élèves.

Vous ferez connaissance avec vos élèves, ainsi qu'avec l'animateur et les autres tuteurs de votre atelier, le 7 octobre 2009.

- Rendez vous à l'Ecole à 11h
- Cette prise de contact comprendra en particulier une rencontre suivie d'un déjeuner avec les élèves que vous aurez à suivre.
- Si vous le souhaitez, vous pourrez ensuite l'après-midi (14h-17h30) participer aux activités proposées aux élèves dans le cadre de l'atelier.

Vous aurez des entretiens individuels avec vos élèves

Trois entretiens annuels², soit un par trimestre.
obligatoires en première année :

- en novembre
- en février-mars
- en mai

en deuxième année, en tant que de besoin:

- en septembre
- en décembre
- fin mai

Pouvoir aussi se rendre disponible pour vos élèves si nécessaire.

² La durée de chaque entretien est bien sûr fonction des circonstances. Toutefois, à titre indicatif, une durée de 45 mn peut être retenue.

Au-delà de cet engagement

Vous pourrez participer à des séances d'information, ainsi qu'à des formations à l'accompagnement individualisé.

■ Au cours du 1er trimestre

Rencontre avec le service médical de l'ECP, concernant le suivi des élèves en difficulté, ainsi que les problèmes susceptibles d'affecter le bon équilibre des élèves. Ainsi qu'avec le référent « handicap » de l'Ecole.

■ Début 2010

Une formation à l'accompagnement individualisé vous sera proposée.

■ Pendant l'année académique

Réunions d'échanges entre tuteurs (durée 1h30 à 2h00). Il est recommandé de participer à l'une d'entre elles.

Vous pourrez rencontrer en cours de scolarité l'animateur de l'atelier de vos élèves, et son équipe.

Vous pourrez également participer à des activités dans le cadre de ces ateliers, où vos compétences personnelles sont les bienvenues.

Dans la mesure de vos disponibilités et de vos compétences, vous pourrez participer avec les élèves à d'autres activités.

(accompagnement de la visite de découverte de l'entreprise – 20 octobre ou 3 novembre selon le projet « enjeux », aider les élèves dans la réalisation de leurs travaux d'équipe,.....)